



## VENTES DE BOIS DE FEU PAR LA COMMUNE

Nous rappelons aux habitants de la Mont-la-Ville qu'ils peuvent se fournir en bois de feu auprès de la commune aux conditions suivantes :

**Au hangar à bois** : hêtre sec : 110 frs le stère. (A bûcher et transporter).

### **En forêt** :

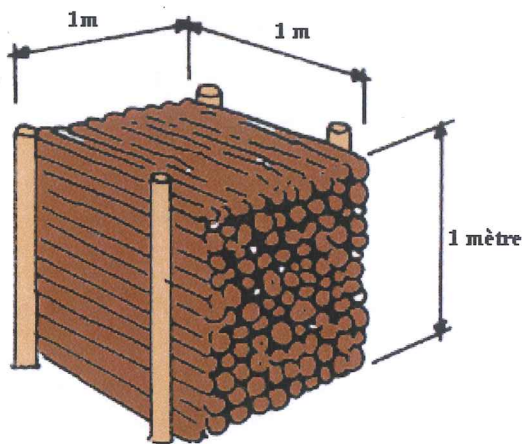
Piles de hêtre vert (à faire sécher pendant deux ans avant de le brûler. A bûcher et à transporter) : 70.- frs le stère.

Bois de feu long (= troncs abattus et déposés par la commune au bord du chemin (à scier, fendre et laisser sécher pendant deux ans avant de brûler. A bûcher et à transporter) : 55.- frs le mètre cube.

Pour les sportifs : la commune met en vente aux enchères des lots de bois sur pied tous les premiers samedis d'octobre, à des prix variant entre 2.50 frs et 25.- frs environ le mètre cube sur pied (sylv), selon les enchères et la qualité/situation des lots. (A abattre, scier, fendre et laisser sécher pendant deux ans avant de brûler. A bûcher et à transporter).

**Contactez Mme America Croisier**, garde-forestière, [america.croisier@vd.ch](mailto:america.croisier@vd.ch) 021 864 45 42 et 079 668 11 93 pour le bois en forêt et **Mme Brigitte Roessinger Radelet**, municipale des forêts, [broessinger@sunrise.ch](mailto:broessinger@sunrise.ch) 021 864 40 51 et 079 254 82 55, pour le bois au hangar et les lots de bois sur pied.

Différence entre stère et mètre cube de bois :



Stère = il y a de l'air  
entre les troncs



Bois de feu long - chaque tronc  
est mesuré séparément  
= mètres cubes